

A nous retourner signé avec votre dossier d'inscription.

Le Trophée des Bahuts est un rassemblement de voiliers de croisière, ouvert aux élèves des collèges de Seine-Saint-Denis.

Sur chaque voilier, un équipage de 8 personnes : 6 élèves, un professeur ou un accompagnateur et un skipper diplômé.

Tout au long de ce rassemblement, les équipages, quel que soit leur niveau sportif, défendent les couleurs de leur ville et de leur établissement. Un thème est associé à la manifestation et fait l'objet, de retour sur terre, de jeux et d'épreuves comptant pour moitié dans le classement final. Depuis la 19ème édition, en 2011, l'association a souhaité importé un peu d'aventure et d'air marin en Ile-de-France en organisant une ultime épreuve sur la base nautique de l'UCPA, à Vaires-sur-Marne (77).

OBJECTIFS DE CETTE MANIFESTATION :

- Faire découvrir le monde de la mer et de la voile à de jeunes citadins.
- Créer une dynamique à l'intérieur des établissements tout au long de l'année scolaire autour de ce rallye nautique.
- Développer la notion d'équipe, de solidarité et créer une cohésion au sein d'un groupe.
- Faire participer des néophytes aussi bien que des plus expérimentés.

MOYENS MIS EN PLACE

Initiation en Région Parisienne.

A partir du mois d'avril, les équipages constitués participent à 3 séances de formation sur des catamarans le mercredi après-midi, encadrés par des moniteurs diplômés, sur la base nautique de l'UCPA à Vaires-sur-Marne (77) près de Chelles.

Navigation Trophée des Bahuts en Bretagne.

Encadrés par un skipper (chef de bord), les élèves naviguent pendant 2 jours dans la baie de Quiberon ou le Golfe du Morbihan.

Ils participent tous à la bonne marche du voilier : les jeunes tiennent la barre, virent de bord, hissent les voiles, tracent leur route etc. ... mais aussi préparent les repas, dorment, rangent et nettoient le bateau.

Les parcours côtiers, les parcours construits ou rallyes sont définis en fonction des conditions météorologiques.

Le thème choisi sert de fil rouge pour la partie rallye du Trophée des Bahuts. Des points sont attribués à chaque équipage suivant leur classement sur l'eau et à terre.

Finale à Vaires-sur Marne (77).

Les quatre collèges finalistes sélectionnés en Bretagne se rencontrent lors de régates sur des sprintos appartenant à l'association et le collège vainqueur de cette finale remporte le « Bouclier du Trophée des Bahuts », remis en jeu chaque année et actuellement détenu par le collège Pierre Brossolette de Bondy.

ORGANISATION :

L'organisation est totalement prise en charge par PROMOVOILE 93, qui assure l'encadrement :

À TERRE :

- Location des cars pour le transport en Bretagne.
- Prise en charge du dîner du dimanche soir en Bretagne.
- Réservation des salles de réunions.
- Soutien logistique, VHF, informatique.

SUR L'EAU :

- Prise en charge des séances d'initiation à la voile à Vaires-sur-Marne (hors trajet).
- Réservation des voiliers et mise à disposition des skippers.
- Location des bateaux d'accompagnement et de sécurité.
- Réservation des emplacements portuaires.

- Sécurité générale du plan d'eau.
- Déclarations administratives aux Affaires Maritimes et aux organismes de secours.
- Assurance de la manifestation et des concurrents auprès de notre compagnie, la MAIF.

COMMUNICATION :

PromoVoile 93 se charge de faire connaître le plus largement possible cette manifestation sportive à travers les medias et son site Internet.

Selon la loi informatique et de liberté, la publication d'images des personnes participantes est autorisée. Nous vous demanderons de consulter vos élèves à ce sujet et de **nous transmettre une autorisation pour votre équipage. La diffusion ne s'effectuera pas si la demande en est faite par écrit.**

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Présence d'un **projet éducatif** à destination des élèves participants au Trophée des Bahuts. Celui-ci devra être transmis à PromoVoile 93 avec le dossier d'engagement.
- Tous les élèves participants doivent posséder, avant les séances d'initiation, **un brevet de natation sur 50 m et un certificat médical** autorisant la pratique de la voile. Ces documents, conservés par l'accompagnateur, devront être à bord des bateaux.
- Tous les élèves participants doivent avoir **moins de 18 ans** au moment de la manifestation.
- Le port de la brassière (gilet de sauvetage) sur les bateaux est **OBLIGATOIRE** quelles que soient les conditions météorologiques pour les élèves ainsi que pour leur professeur sous peine de débarquement.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Le nombre de bateaux disponibles est volontairement limité. Les inscriptions seront enregistrées selon le calendrier suivant :

- 22/09/14 : Ouverture des inscriptions des établissements.
- 19/12/14 : Clôture des inscriptions.
- 5/01/15 : Confirmation des inscriptions par PromoVoile 93.

**** LES INSCRIPTIONS :** elles sont limitées à **deux bateaux par établissement** (toute option pour un 3^{ème} ou un 4^{ème} bateau fera l'objet d'une autorisation spéciale accordée par le Comité d'Organisation de PromoVoile 93 et **sous réserve de places disponibles**). Faites-nous part de votre souhait le plus tôt possible. Toute confirmation définitive pour un 3^{ème} ou 4^{ème} bateau vous sera communiquée lors de la 1^{ère} réunion « accompagnateurs ».

Compte tenu du nombre important de demandes d'inscription, il est impératif de contacter les bureaux de PromoVoile 93 par téléphone ou par mail dès le téléchargement de votre dossier d'inscription et cela avant la date de clôture, afin que nous puissions valider votre candidature.

***** LE CHOIX DES SKIPPERS :**

La possibilité d'indiquer sur le dossier d'inscription le ou les nom(s) de skippers avec qui vous aimeriez naviguer (bonne collaboration au cours d'éditions antérieures, nécessité d'avoir un skipper féminin pour un équipage féminin...) **n'est en aucun cas contractuel. Leur attribution sur les bateaux dépendra, d'une part, de leur disponibilité et d'autre part de la logistique interne de PromoVoile 93.**

APRÈS L'INSCRIPTION :

Les établissements inscrits seront conviés à deux rendez-vous d'information auxquels **la présence de l'accompagnateur est obligatoire**. Le chef d'établissement y est également convié.

Les dates de ces deux réunions seront communiquées aux accompagnateurs **courant décembre avec le courrier de confirmation des inscriptions.**

La liste nominative de votre équipage vous sera demandée dès la 2^{ème} réunion « Accompagnateurs », et le comité d'organisation peut être amené à vous demander un certain nombre d'autres documents selon le thème ou l'organisation de cette édition 2015.

FRAIS DE PARTICIPATION PAR BATEAU :

Dans le cadre de sa convention avec le **Conseil général**, PromoVoile 93 prend en charge tous les frais d'organisation.

Pour l'ensemble de la prestation Trophée des Bahuts – Initiations et Finale à Vaires-sur-Marne:

**Une participation forfaitaire est demandée :
500 € par bateau (6 élèves + 1 accompagnateur).**

Cette participation ne comprend pas :

- ✓ Le transport (et son organisation) pour les initiations et la Finale à Vaires-sur-Marne.
- ✓ Les frais d'avitaillement pour les repas pris sur le bateau excepté le dîner du dimanche soir.

✓ L'EQUIPEMENT VESTIMENTAIRE DE L'EQUIPAGE :

> **Suite aux multiples soucis d'ordre vestimentaire que nous connaissons chaque année sur nos manifestations**, chaque équipage (sous la responsabilité de son accompagnateur) est tenu de posséder un équipement vestimentaire adéquat pour la navigation, à savoir vêtements chauds et imperméables, chaussures étanches, qui sont absolument nécessaires en cas de conditions météorologiques défavorables. Le cas échéant, PromoVoile 93 se réserve le droit d'annuler les séances de navigation. En ce sens, un bon de commande pour des vêtements (**non obligatoire mais fortement recommandé**) à tarif préférentiel, vous est proposé avec le bulletin de préinscription. Cet équipement, à la charge de l'établissement, pourra être réutilisé par d'autres élèves les années suivantes.

RÈGLEMENT ET CAUTION :

> Un **chèque de réservation** correspondant à la moitié du montant total (**soit 250 € par bateau**) ainsi qu'un « **chèque de caution / ou d'un bon de commande de 75 €** » par bateau doivent nous parvenir en même temps que le dossier d'inscription ci-joint. **Les chèques, à établir à l'ordre de PromoVoile 93 ne seront pas encaissés** (sauf en cas d'annulation pour le chèque de réservation) et vous seront restitués courant juin après le règlement de la facture (que vous recevrez en février) et après vérification de l'état des bateaux par les loueurs (propriété, inventaire complet et absence de dégradations).

> Le règlement du cette facture, doit nous **parvenir impérativement avant le début de la manifestation, soit au plus tard, le 29 mai 2015.**

Clauses d'annulation :

Si l'établissement scolaire annule l'inscription :

- Plus d'un mois avant le départ, le chèque de réservation sera encaissé par PromoVoile 93.
- Moins d'un mois avant le départ, le montant total sera dû.

Date : Etablissement :

Nom du responsable :

Signature :

**Pour plus de renseignements, contactez Francine Lecerf
PROMOVOILE 93**

1, rue des Aérostiers – 93160 Noisy-Le-Grand

par téléphone au 01 57 33 07 35 – 06 30 60 91 84

par mail à communication@promovoile93.com - www.promovoile93.com

TROPHEE DES BAHUTS 2015

Les 29, 30, 31 et 1er juin 2015

– DOSSIER D'INSCRIPTION –

22 septembre 2014



Merci de nous contacter impérativement par téléphone ou par mail dès le téléchargement de ce dossier afin de valider votre candidature

* Champs à remplir obligatoirement

** Sous réserve de places disponibles

*** Option facultative sur un skipper

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE:

*NOM :

*Adresse :

*Ville :

*Code postal :

*Téléphone :

*Fax :

*E-mail :

Site Internet de l'établissement :

Correspondants responsables pendant la manifestation du TROPHEE des BAHUTS

1^{er} Bateau :

2^{ème} Bateau :

**option 3^{ème} / 4^{ème} Bateau

*Nom :

*Nom :

*Nom :

*Nom :

*Prénom :

*Prénom :

*Prénom :

*Prénom :

*Tél. Port. :

*Tél. Port. :

*Tél. Por. :

*Tél. Por. :

Tél. Fixe :

Tél. Fixe :

Tél. Fixe :

Tél. Fixe :

*E-mail :

*E-mail :

*E-mail :

*E-mail :

Equipages

*Nombre de bateaux réservés : – 1 bateau – 2 bateaux – **option 3^{ème} ou 4^{ème} bateau
(500 € par bateau)

Indiquez la composition des équipages : F(féminin) M (masculin) Mx (Mixte)
(si vous la connaissez déjà)

*Type d'enseignement : Collèges Classe de : *Moyenne d'âge :

*** Option (facultative) sur un/plusieurs skipper(s) :

Ce document d'**inscription** pour la participation au **TROPHEE des BAHUTS 2015** est à nous retourner avant le **19/12/14** accompagné de **votre projet pédagogique, d'un chèque de réservation correspondant à la moitié du montant total** (chèque qui ne sera pas encaissé sauf en cas d'annulation) ainsi qu'un « **chèque de caution de 75 €** » par bateau à établir à l'ordre de **PromoVoile93**.

PromoVoile 93 vous **confirmera** votre participation à partir du 5 janvier 2015. **La facture sera à régler impérativement avant la manifestation, soit au plus tard le 29/05/15.**

Clauses d'annulation :

Si l'établissement scolaire annule l'inscription :

Plus d'un mois avant le départ, le chèque de réservation sera encaissé par PromoVoile 93.

Moins d'un mois avant le départ, le montant total sera dû.

Date :

NOM :

Signature :

BON DE COMMANDE

Suite aux multiples soucis d'ordre vestimentaire que nous connaissons chaque année sur nos manifestations, chaque équipage (sous la responsabilité de son accompagnateur) est tenu de posséder un équipement vestimentaire adéquat pour la navigation, à savoir vêtements chauds et imperméables, chaussures étanches, qui sont absolument nécessaires en cas de conditions météorologiques défavorables. **Le cas échéant, PROMOVOILE 93 se réserve le droit d'annuler les séances de navigation.**

C'est en ce sens que cette année, PROMOVOILE 93 a décidé de proposer aux établissements la possibilité d'équiper leurs élèves à des tarifs préférentiels, afin que chacun puisse naviguer dans les meilleures conditions. Ces tenues pourront être réutilisées par d'autres élèves les années suivantes.

Si cette commande vous intéresse, merci de nous remettre le bon ci-dessous avec un chèque de règlement à l'ordre de PROMOVOILE 93, lors de la première réunion « accompagnateurs » ou nous le retourner par mail ou par courrier postal au plus tard le 13 mars 2015 afin de recevoir vos tenues en temps et en heure pour les 1ères initiations à la voile (pour les participants du Trophée des Bahuts).

Cette démarche n'est pas obligatoire mais fortement conseillée. Vous pouvez bien entendu vous charger personnellement de l'équipement de votre équipage.

PromoVoile 93
1 rue des Aérostiers
93160 Noisy-le-Grand
Tel : 01.57.33.07.35
communication@promovoile93.com
www.promovoile93.com

Nom de l'établissement :

Nom de l'accompagnateur :

Tél. portable :



Descriptif du produit :

Ensemble coupe vent veste et pantalon 100% polyester enduit imperméable

Doublure de la veste : filet polyester

Entièrement étanche (coutures soudées)

Capuche amovible

Poignets de manches réglables

Cordon de serrage à la base

Pantalon avec taille élastiquée

Jambes réglables pressionnées

Emballé dans un sac avec fermeture à glissière.

Couleur : bleu marine

TAILLE VESTE / PANTALON	XS	S	M	L	XL	TOTAL	TARIF PIECE 18 €	MONTANT TTC
NOMBRE							18 €	

PromoVoile 93
1 rue des Aérostiers
93160 Noisy-le-Grand
Tel : 01.57.33.07.35
communication@promovoile93.com
www.promovoile93.com